

## UE : Math 4

### Mémento sur les intégrales impropres

1. Soit  $f$  une fonction réelle et continue sur l'intervalle  $[a, +\infty[$ . Par définition et sous réserve d'existence,

$$\int_a^{+\infty} f(t)dt = \lim_{x \rightarrow +\infty} \int_a^x f(t)dt$$

Si cette limite existe l'intégrale **converge**, sinon elle **diverge**. **Convergence** ou **divergence** représentent la **nature** de l'intégrale.

Dans la plupart des cas, on ne calcule pas explicitement l'intégrale. On dispose d'outils pour conclure sur la nature de cette intégrale.

**Remarque** : Si  $b > a$ , les intégrales  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  et  $\int_b^{+\infty} f(t)dt$  sont de même nature, si bien que pour conclure sur  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  on étudiera souvent  $\int_b^{+\infty} f(t)dt$  pour un  $b$  bien choisi.

2. **Intégrales de Riemann, intégrales «prototypes»**

Soit  $a$  et  $\alpha$  deux nombres réels tels que  $a > 0$ , alors l'intégrale improprie :

$$\int_a^{+\infty} \frac{dt}{t^\alpha}$$

- converge si  $\alpha > 1$  ;
- diverge si  $\alpha \leq 1$ .

3. **Comparaison des intégrales**

Soit  $f$  et  $g$  sont deux fonctions, définies et continues sur  $[a, +\infty[$ , telles que  $0 \leq f(t) \leq g(t)$  pour tout  $t \geq a$ . Pour tout  $x \geq a$ , on a :

$$0 \leq \int_a^x f(t)dt \leq \int_a^x g(t)dt.$$

De plus, comme  $f(t) \geq 0$  pour  $t \geq a$ , la fonction  $x \mapsto \int_a^x f$  est croissante sur  $[a, +\infty[$  donc, quand  $x$  tend vers  $+\infty$ , ou bien elle converge, ou bien elle diverge vers  $+\infty$ . De même pour  $g$ , d'où :

**Lemme (1) :**

- Si  $\int_a^{+\infty} g(t)dt$  converge alors  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  converge ;
- Si  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  diverge alors  $\int_a^{+\infty} g(t)dt$  diverge.

4. **Convergence absolue**

Soit  $f$  une fonction définie et continue sur  $[a, +\infty[$ . On dit que l'intégrale  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  **converge absolument** si l'intégrale  $\int_a^{+\infty} |f(t)|dt$  converge.

**Lemme (2) : Une intégrale absolument convergente est convergente.**

*Attention, la réciproque est fautive !*

5. **Utilisation des équivalents**

Si  $f$  est une fonction à valeurs **positives** sur  $[a, +\infty[$  et si  $f$  et  $g$  sont équivalentes au voisinage de l'infini :

$$f(t) \underset{t \rightarrow +\infty}{\sim} g(t),$$

alors  $\int_a^{+\infty} f(t)dt$  et  $\int_a^{+\infty} g(t)dt$  sont de même nature.

6. Si  $f$  une fonction réelle et continue sur l'intervalle  $] - \infty, a]$ , par définition et sous réserve d'existence,

$$\int_{-\infty}^a f(t) dt = \lim_{x \rightarrow -\infty} \int_x^a f(t) dt$$

7. Intégrales  $\int_a^b f(t) dt$  où  $f$  est une fonction définie continue sur l'intervalle **semi-ouvert**  $]a, b]$ .
1. Si la fonction  $f$  admet une limite en  $a$  alors, en prolongeant  $f$  par continuité en  $a$ , l'intégrale  $\int_a^b f(t) dt$  se ramène à l'intégrale d'une fonction définie continue sur l'intervalle fermé  $[a, b]$ .
  2. Si la fonction  $f$  n'admet pas de limite en  $a$  alors, par définition et sous réserve d'existence,

$$\int_a^b f(t) dt = \lim_{x \rightarrow a^+} \int_x^b f(t) dt.$$

On utilise alors des méthodes analogues à celles passées en revue ci-dessus.

3. Donnez une condition nécessaire et suffisante sur  $\alpha$  pour qu'il y ait convergence de l'intégrale :

$$\int_0^a \frac{dt}{t^\alpha},$$

où  $a$  est un nombre réel positif.  
(faites un changement de variable!)

## 8. Intégrales impropres de fonctions à valeurs complexes

Si  $f$  est continue sur l'intervalle  $[a, +\infty[$  et à valeurs dans  $\mathbb{C}$ , on peut définir comme précédemment, sous réserve d'existence :

$$\int_a^\infty f(t) dt = \lim_{x \rightarrow \infty} \int_a^x f(t) dt.$$

Ceci équivaut à dire que les intégrales suivantes (à valeurs réelles) convergent :

$$\int_a^\infty \operatorname{Re}(f(t)) dt \text{ et } \int_a^\infty \operatorname{Im}(f(t)) dt.$$

De plus, en cas de convergence,

$$\int_a^\infty f(t) dt = \int_a^\infty \operatorname{Re}(f(t)) dt + i \int_a^\infty \operatorname{Im}(f(t)) dt.$$

On dispose également de la notion de **convergence absolue** (en utilisant le module au lieu de la valeur absolue, ce qui s'écrit de la même manière), et le lemme (2) reste vrai :

**Lemme (2')** : Si l'intégrale (à valeurs réelles positives)  $\int_a^\infty |f(t)| dt$  converge, alors l'intégrale (à valeurs complexes)  $\int_a^\infty f(t) dt$  converge.

Enfin, tout ceci vaut également pour l'intégration sur les autres types d'intervalle ( $] - \infty, a]$ ,  $]a, b]$ , ...)